

MYERS, Tamara, Kate BOYER, Mary Anne POUTANEN et Steven WATT, *Power, Place and Identity. Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec* (Montréal, Groupe d'histoire de Montréal, Département d'histoire, Université McGill, 1998), 182 p.

Jean-Philippe Garneau

Volume 53, numéro 2, automne 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005438ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005438ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Garneau, J.-P. (1999). Compte rendu de [MYERS, Tamara, Kate BOYER, Mary Anne POUTANEN et Steven WATT, *Power, Place and Identity. Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec* (Montréal, Groupe d'histoire de Montréal, Département d'histoire, Université McGill, 1998), 182 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 53(2), 303–307.
<https://doi.org/10.7202/005438ar>

MYERS, Tamara, Kate BOYER, Mary Anne POUTANEN et Steven WATT, *Power, Place and Identity. Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec* (Montréal, Groupe d'histoire de Montréal, Département d'histoire, Université McGill, 1998), 182 p.

Fruit d'un colloque tenu en 1996 à l'Université McGill, la dernière publication du Groupe d'histoire de Montréal offre un panorama éclectique des régulations sociale et juridique au Québec (en fait, surtout à Montréal) entre la fin du XVIII^e siècle et le mitan du XX^e siècle. D'emblée, il faut reconnaître que *Power, Place and Identities* constitue, indéniablement, une excellente mouture. Chacune des huit contributions qui y figurent rend compte à sa manière — pour paraphraser Tamara Myers (« Préface », p. 3) — des rapports entre l'espace urbain et la construction ou la régulation des identités sociales déterminées par la classe, l'ethnie ou le « genre » (*gender*).

Conséquence du caractère collectif de l'ouvrage, *Power, Place and Identity* se présente sous le signe de la diversité. Diversité des objets d'étude d'abord, malgré leur regroupement en deux parties, les uns touchant aux lieux institutionnels du pouvoir (Partie 1 : « Institutions of Power »), les autres à l'espace urbain (Partie 2 : « Gender and Urban Space »). La première partie illustre particulièrement cet effet d'éclectisme (justice criminelle, milice spéciale des *Volontaires*, droit civil dans l'arène législative ou judiciaire). Quoique la cohérence de la seconde partie de l'ouvrage semble plus assurée, sans doute en raison de l'importance accordée à la dimension spatiale, les acteurs, leurs activités et les époques n'en diffèrent pas moins sensiblement (prostitution féminine, employés de grandes entreprises de finance, vagabonds et couples indésirables des parcs publics, clientèle masculine des lieux de jeux et de paris).

Une certaine diversité se fait également sentir quant à la méthode ou au type d'analyse privilégiés. Donald Fyson (« The Biases of Ancien Régime Justice ») est l'un des seuls à nous offrir une analyse surtout quantitative, s'appliquant avec nuance et perspicacité à évaluer les principaux facteurs déterminant le recours à la justice criminelle. Infirmité l'hypothèse du

boycottage de Canadiens confrontés au système anglais, l'auteur parvient à deux constats : la forte prédominance des citoyens — un trait qui, selon lui, ne serait pas nécessairement propre à la justice d'Ancien Régime —, mais aussi le traitement particulier des femmes par un appareil « *inherently gendered and patriarchal* » (notamment en raison de crimes spécifiquement féminins) (p. 27). Fyson complète ainsi le tableau qu'avait entrepris Jean-Marie Fecteau pour le niveau supérieur de l'appareil judiciaire, en explorant ici avec bonheur un aspect important des relations entre le droit et la société.

Brian Young (« *The Volunteer Militia in Lower Canada* ») axe au contraire son argumentation sur une analyse essentiellement qualitative d'une source qu'il connaît bien, le fonds d'archives de la famille McCord. En conjuguant l'itinéraire personnel des membres de la famille McCord avec l'histoire des miliciens de la *Montreal Volunteers*, Young propose une démarche peu habituelle qui le conduit à redonner à ce corps une forte cohésion (culture masculine et anglophone, classe bourgeoise, lien intime avec le pouvoir britannique). Reprochant à Elinor Kyte Senior ou à Allan Greer d'avoir fait ressortir l'amateurisme et la brutalité des « *Volontaires* », l'auteur affirme avoir apporté une « *preuve claire* » de l'organisation de cette milice spéciale (p. 52) dont le rôle, loin d'être anecdotique, serait lié au développement de l'État (libéral). Mais, en prenant J. S. McCord comme guide de cette réinterprétation, dans quelle mesure la lecture de l'historien n'est pas trop conditionnée par celle d'un seul des acteurs, aussi privilégié fût-il ?

L'article de Bettina Bradbury (« *Debating Dower* ») repose sur une classique analyse de contenu de la loi sur les bureaux d'enregistrement de 1841. Déjà familière avec la pratique notariale et judiciaire de la première moitié du XIX^e siècle (ce que cet article révèle peu), l'auteure souligne l'importance de cette loi pour les transformations du statut et des droits de la femme bas-canadienne. En soumettant à la procédure d'enregistrement l'hypothèque générale qui garantit le douaire de la femme ou en permettant à celle-ci de renoncer à ce droit de survie lors des transactions immobilières de leur mari, les membres du Conseil spécial auraient modifié le *mariage bargain* entre les époux. Alors que douaire et hypothèque étaient auparavant acquis par l'effet de la loi du seul fait du mariage, l'intervention législative lancée en 1841 aurait eu pour conséquence de « *contractualiser* » les droits inaliénables de la femme, notamment en reconnaissant à celle-ci une certaine capacité juridique qui lui permette « *to participate actively in real estate transactions within the family* » (p. 77). Bradbury insiste avec raison sur le pouvoir accru qu'obtinrent ainsi les maris, tout comme celui des créanciers sur le patrimoine désormais libéré de leurs débiteurs. C'est en ce sens que la loi de 1841 aurait été « *a crucial moment in the reshaping of both capitalism and patriarchy in Lower Canada* » (p. 56). Il faudra tout de même attendre de plus amples recherches pour mesurer toute la diversité de l'impact d'une telle loi sur les droits des femmes, ce qu'a d'ailleurs entrepris l'historienne pour les couples montréalais.

À partir de documents judiciaires relevant de causes triées sur le volet (celles qui étaient « *rapportées* » dans les publications juridiques), Peter

Gossage recourt, quant à lui, à l'analyse de cas pour investir les conflits domestiques des familles marquées par le remariage (*Tangled Webs*). Malgré les limites de ce corpus formé de causes « exceptionnelles », Gossage esquisse une typologie des conflits qui met en relief, d'une part, la « fragilité des obligations mutuelles » impliquant beaux-parents ou « beaux-enfants » (p. 90-91) et, de l'autre, l'importance des querelles dans les affaires de succession. Cette micro-analyse, attentive aux détails des témoignages rapportés, conduit l'auteur à identifier un « gender imbalance » chez les protagonistes du conflit domestique (plus de veufs et donc de belles-mères) : l'appareil judiciaire prêterait alors sa puissance instituée aux querelles de familles promptes à faire de la belle-mère une marâtre (p. 96). Pour l'auteur, il s'agit là de « fortes impressions » qu'une réflexion finale ouverte vient affiner. Mais, outre le problème de la représentativité soulevé par Gossage lui-même, celui-ci ne semble pas s'être méfié suffisamment de l'effet de scénarisation que produit le discours judiciaire (souvent induit par les juristes), surtout lorsqu'il attribue aux acteurs du conflit des motivations que seule une connaissance de l'histoire familiale permettrait de véritablement évaluer (voir l'affection d'Emma Scott, p. 85-86).

Si les contributions de la seconde partie empruntent beaucoup à la sémiotique ou à l'analyse discursive, l'article de Mary Anne Poutanen (« The GeographTy of Prostitution ») fait, à cet égard, bande à part. La répartition spatiale que cette historienne brosse de la prostitution montréalaise entre 1810 et 1842 est fondée sur une exploitation (exhaustive ?) des documents judiciaires de la justice criminelle. Cette démarche, qui n'est pas sans poser quelques problèmes de représentativité — Poutanen le reconnaît d'emblée —, permet tout de même à celle-ci de constater l'absence d'un quartier chaud, le *red-light* où se seraient concentrés bordels et prostitution de rue. Si certains lieux furent privilégiés à cet égard (surtout les lieux de rencontre), la prostitution se déployait à la grandeur de l'espace urbain, forçant la cohabitation du respectable et de l'illicite. Poutanen émet l'idée fort intéressante que cette cohabitation aurait reposé sur « some sort of community enforced code of conduct », sans le respect duquel le voisinage pouvait retirer son acceptation tacite, exposant ainsi tenanciers ou tenancières et prostituées à la répression de l'appareil étatique. Cette vision, qui conjugue régulation formelle (appareil répressif) et informelle (voisinage), apparaît des plus fécondes et mérite d'être soulignée. Précisons toutefois que le problème de l'articulation de ces deux types de régulation n'est qu'en partie résolu ici : l'auteure ne peut juger que des cas effectivement pris en compte par l'appareil répressif.

C'est sous l'angle de « l'exclusion idéologique et physique » des vagabonds ou des couples inconvenants (*improper courting couples*) que Sarah Schmidt étudie les parcs publics pour la période où ces derniers connaissent un développement accéléré (« Park in turn-of-the-century Montreal »). Objet de luttes entre ses utilisateurs, le parc public est abordé comme un construit que l'auteure associe à une « gendered domestic enclave which embodies a class — and race — specific definition of respectability » (p. 132). À cet

égard, Schmidt manie avec un brio certain l'analyse sémiotique. À partir notamment des plaintes ou pétitions exhumées de différents fonds d'archives de la ville de Montréal, elle présente le vagabond comme une menace déstabilisante pour le capitalisme et le patriarcat (p. 138) ou, plus particulièrement, comme un intrus profanant le sanctuaire des mères bourgeoises (*i.e.* les parcs, seuls lieux publics convenables pour la femme respectable) (p. 135). Par ailleurs, la sanction des couples «inconvenants», en tant que reflet de la moralité victorienne, exprimerait également les identités multiples de cet espace (public/privé) sur lesquelles auraient joué (consciemment?) les promoteurs de parc pour parvenir à en limiter l'accès (p. 143-145). Incidemment, on peut regretter que l'auteure n'ait pas vraiment traité du sens qu'il faut donner à la présence des femmes parmi les acteurs de cette régulation (physique) des parcs (voir Elizabeth Wand, p. 148-149).

Un peu dans le même esprit, Kate Boyer tente de retrouver le sens de la respectabilité pour les employé(e)s de bureau de quelques grandes entreprises de finance des années 1920, à un moment, donc, où le travail féminin intègre un espace public jusque-là occupé par les hommes («Re-Working Respectability»). Une analyse de contenu du *Montreal Herald* pour cette décennie convainc l'auteure de la présence d'une norme de respectabilité assignée spécifiquement aux femmes, une norme qu'avait déjà circonscrite l'historiographie ayant étudié la moralité victorienne. Cette norme, plus contraignante pour les femmes, aurait été fondée «on corporal restraint and sexual propriety» (p. 168), et aurait ainsi permis tant aux employés qu'aux dirigeants de répondre au nouveau défi que constituait la présence féminine au sein d'un espace de travail désormais mixte (p. 151, 156-157). Les critères d'embauche ainsi que les «programmes paternalistes» des employeurs rendent compte, selon cette historienne, de ce discours de la respectabilité. Ils auraient eu pour effet de soumettre le corps et les activités de ces femmes à la surveillance d'une compagnie comme la *Sun Life Assurance* (p. 167). L'argumentation de Boyer démontre à la fois sa connaissance de la littérature (notamment féministe) et sa maîtrise de l'analyse de discours. D'un point de vue de stricte méthodologie, il faut peut-être se demander comment l'auteure arrive à singulariser la respectabilité féminine si elle n'évalue pas (ou ne nous présente pas?) le traitement des hommes à cet égard.

Suzanne Morton analyse, quant à elle, le milieu exclusivement masculin des lieux de jeux et de paris («Gambling and Male Space in the 1940s»). Fondant son argumentation en partie sur l'enquête Caron de 1950-1954, elle perçoit ces lieux comme le support d'une *male-sporting culture*, alors que déjà émerge une culture mixte du loisir. Lieux d'apprentissage et de reproduction d'une certaine masculinité, ces espaces urbains auraient conforté le pouvoir et les privilèges des hommes, dans la mesure notamment où les femmes en étaient exclues. Des hommes de toutes classes et de toutes appartenances ethniques (si on excepte le cas chinois) fréquentaient ces zones associées à la nuit et à la saleté. Dès les années 1940 cependant, de telles enclaves, en marge de l'idéal bourgeois, étaient sur leur déclin et perdaient déjà de leur spécificité. L'interprétation de Morton fait donc ressortir la

caractéristique du genre (masculinité) d'autant plus que l'historienne insiste sur la diversité sociale et ethnique de la clientèle du jeu. Signalons toutefois que l'auteure nous a paru plutôt économe dans la preuve de ce tout dernier constat (p. 178).

Au-delà de la riche diversité des contributions, on retiendra assurément de ce collectif la vigueur ou la nouveauté des interprétations proposées. Si on ne peut passer sous silence l'apport sensible fait à l'histoire des femmes, la marque distinctive de l'ouvrage réside sans aucun doute dans l'intérêt porté à la dimension spatiale dans l'étude des rapports de pouvoir. Pour l'histoire des multiples formes de régulation, *Power, Place and Identities* me semble déjà faire figure de référence, ne serait-ce que parce que ce livre ouvre plusieurs perspectives jusqu'ici peu explorées par l'historiographie québécoise.

Département d'histoire
Université du Québec à Montréal

JEAN-PHILIPPE GARNEAU